

Réseau de recherche

« Economie sociale et solidaire et action publique »

RESSAP

- *Etaient présents : Jean-Robert ALCARAS (JRA) ; Laurent DEROBERT (LD) ; Fabienne DOURSON (FD) ; Patrick GIANFALDONI (PG) ; Guillaume MARREL (GM) ; Magali NONJON (MN) ; Franck PETIT (FP) ; Martine LE FRIANT (MLF) ; Zehor ZEGHDOUDI (ZZ); Jacques TEPHANY (invité) (JT).*
- *Etaient excusés : Béatrice CHAUVIN (BC) ; Delphine COSTA ; Yvan FERIER (YF) ; Didier JOSSELIN ; Rachid KHAÏR ; Jérôme JOUBERT ; Frédéric ROSTAING*

Ordre du jour de cette réunion du RESSAP :

- * Introduction du séminaire par Jean-Robert et Guillaume.
 - * Présentation de Jean-Robert Alcaras sur le thème : « *Les processus de décision concernant l'action publique dans le domaine des politiques culturelles* ».
 - * Commentaires et échanges avec Jacques Téphany, Directeur de la Maison Jean Vilar en Avignon.
 - * Réflexions exploratoires dans la perspective de la définition d'un programme de recherche du RESSAP pour 2009-2010.
-

A. Intervention de Jean-Robert Alcaras sur le thème « *Les processus de décision concernant l'action publique dans le domaine des politiques culturelles* »

- Retour sur la décision : acteurs, rationalités et temporalités différentes
- Domaine de la culture : intérêt personnel, thématique universitaire, environnement avignonnais
- Entrée dans le domaine des politiques culturelles

Objet : Herbert Simon (- 2001)

- grosse influence en ingénierie, décision, en sciences sociales..., mais plus faible en économie : imperméabilité de la culture éco à la pensée de Simon
- son message : les théories économiques défendent une rationalité limitée, en particulier dans les situations décisionnelles concrètes : la théorie éco est impropre à la décision :
- Rationalité éco : réduire la décision à un calcul rationnel, recherche de l'optimum, que ce soit dans les approches orthodoxes, comme chez les hétérodoxes
- Simon montre que l'approche substantive de la rationalité est limitée par la complexité de la situation décisionnelle concrète : parce que
 - complexité informationnelle : informations non données, mais à construire : cette construction oriente la décision
 - complexité téléologique : finalité jamais données : la définition du but de l'action s'effectue dans la décision
 - complexité computationnelle : impossible calcul de maximisation : terrain de psycho cognitive

- + facteur temps : la pression du temps limite encore la possibilité de résoudre les problèmes informationnels, téléologiques et computationnels.

Simon ne dit pas que les humains ont une rationalité limitée, mais que la rationalité économique est limitée.

Les acteurs prennent des décisions sous d'autres formes de rationalité : rationalité non économique, procédurale.

Etre rationnel, c'est d'abord décider de la manière dont on décide : rationnel du point de vue du processus, pas absolument => Capacité à expliquer la décision.

Critiques :

- Simon est un hyper-rationaliste qui cherche vainement la rationalité
- Simon = processus séquentiel est linéaire

Modèle procédural de prise de décision :

- schéma qui se déroule dans le temps
- en éco : théorie du choix : pb => calcul => choix
- Simon : voir *schéma*
 - Choice <= Design <= Intelligence <= Réel voulu / PB / Réel perçu

Travaux de psycho cognitive : dissonance entre le réel voulu et le réel perçu

- transformation des volontés
- confrontation au réel perçu
- interaction : changer les objectifs, c'est changer la perception du réel.

Schéma complexe : la décision n'est pas seulement celle d'agir sur le réel,

- c'est aussi celle de la reconstruction de la perception du problème
- c'est aussi celle modifier les finalités
- agir sur l'information
- agir sur le design

Donc

- pas d'homo-oeconomicus :
- logique de décision transdisciplinaire
- logique de décision pragmatique
- logique de décision collective, organisationnel, implications organisationnelles
- logique ingénieriale : rationalités plurielles

⇒ conception illimitée des rationalités humaines : jugement de Salomon...

Temporalité :

- question de l'agenda : Simon : un bon décideur est d'abord un gestionnaire d'agenda
- pb : décision collective => confrontation des agendas
- celui qui impose sa temporalité oriente la décision : la maître du temps

Lien au Ressap : application à la décision en matière d'action culturelle

- les rationalités du Mi de la culture sont distinctes de celles des acteurs de terrain
- réinterroger les processus de décision du point de vue de la place des acteurs et des temporalités : question de « proximité »
- terrain ?

- cas d'annulation du festival d'Avignon en 2003
- ressources politologiques : *Politix*, Urfalino...

B. Réactions de Jacques TEPHANY, Directeur de la Maison Jean Vilar en Avignon

Réaction : en « *littéraire* » qui a fait de l'administration et de la production

- sur la rationalité limitée : sur la politique culturelle et artistique : « science inexacte », intuition, expérience, passer de l'idée à la décision, spéculation absolue..., temporalités longues, lenteur des feed-back...
- expérience : montage de l'Opéra de 4 sous contre l'avis des économistes : intuition
- refus : tentation du succès, culpabilité
- responsabilité : exigence
- Avignon : 4 ingrédients
 - o un poète
 - o un marchand
 - o un artiste, interprète
 - o un politique
- Le temps... Mitterrand
- question de l'info à construire : la cristallisation momentanée
- récit : BNF, expo de la marionnette...
- place du courage de dire non
- quid de la responsabilité dans le schéma
- question de l'annulation du festival : complexe : en 2003 grève ouvrière, \diamond 1968

La décision de la renonciation est honorable

« il y a un moment où le cœur va parler », une décision va arriver que personne n'attend
« étincelles », « coup de chance », « hasard »

- récit : « les affaires sont les affaires »
- l'idée avec laquelle on vit lgt épuise et s'épuise : risque du temps long
- des décisions minutes intuitives mais dispositionnelles qui font des succès de 4 ans

Politique culturelle : ! distinguer privé/public

- savoir ce qu'on veut : le ministre sait-il ce qu'il veut ? oui quand c'est Malreau ou Lang
- culot : gestion
- usages de l'expertise

« ce que l'auteur lui même n'y a pas prévu » Montaigne

Imprévisibilité du succès des manifestations culturelles

Chance : imprévisible rencontre avec le public

Quid de la démocratisation culturelle : à recommencer tous les jours

- quelle finalité : à quoi ça sert
- quel volontarisme :
- quelles orientations idéologiques :

Gérer l'argent dans les comités d'aide à la création contemporaine : nécessite du temps, désintéressement

Nécessaire sanction du marché

Le mouvement de l'influence est considérable : « coucher utile »

Pratique culturelle pour quoi faire ?

- faire échapper ! produire la subversion, libérer
- d'où débat entre politique culturelle et patrimoine
- question de la contestation : faut-il, peut-on subventionner la contestation ?
- la culture comme nécessité politique, instrument politique, risque aussi
- dépolitisation des pratiques culturelles : actuellement on est dans l'ordre du ressenti non de la construction idéologique

faire entrer la psycho du décisionnaire dans l'analyse
le directeur est le comptable

Cl : la sagesse n'est pas dans les livres

C. Echanges sur ce thème

FD : la décantation : processus invisible, inconscient, étincelle

JT : l'inculte : Casanova, l'escroc, l'impudeur : où commence la culture ? culture comme outil de décision ?

ZZ : le fond

JT : l'intelligence des ordures :

PG : la dette, servir, utilité sociale, anti-utilitarisme

La culture comme fin et comme moyen

Du point de vue de la socio-économie :

- dette sociale :
- service : la culture n'est pas un bien marchand, utilité sociétale, externalités positives

Contexte : industrialisation culturelle, standardisation...

Résistance artisanale : improductif => pourtant création d'un environnement productiviste

FD : la rationalité économique nous a envahis : Simon tire de rationalité « raison » plutôt « ratio »

Processus sans fin : sans finalité ou jamais clôt

JT : sur la démocratisation : les maisons de la culture ont marché et ça n'a pas ruiné le pays : réussite

Question : décentralisation culturelle ou action de prestige ?

FD : la subversion démocratique de l'artiste : ses limites dans le financement public

FP : la décision en droit : encadrée, en droit social...

D. Echanges sur l'utilisation possible de ces réflexions dans le cadre des perspectives de recherche du RESSAP

PG : sur la politique de labo

Info constat : LBNC + logique de production :

- il faut produire dedans
- l'axe est lié au Master
- + nvel axe sciences de gestion : dans une logique institutionnelle

Axe-master-production

Le séminaire doit produire :

- qui fait partie de l'axe ?
- qui fait partie du labo ?
- qui produit, publie et signe ?

Urgence ? pb temporel

MN : rassemblement sur l'objet ESS, par rapport à la science politique et la sociologie de l'action publique, les questionnements évoqués par JR sont déjà présents

- constructivisme sociologique (la science politique et surtout la sociologie de l'action publique part justement de cette nécessité de déconstruire les catégories d'action publique, de s'intéresser à la « construction sociale de la réalité »)
- comment les problèmes deviennent-ils politiques ? comment la définition des problèmes balise-t-elle l'action publique ?
- au niveau du public cible
- sur la non-décision
- publiciser, décider
- image de l'action, importance de la place des médiateurs, des traducteurs, c'est-à-dire de ceux qui vont pouvoir donner une dimension plus large à la mobilisation en élargissant les enjeux du problème
- logiques de mobilisation et les influences sur la mise à l'agenda des problèmes
- poids des contraintes institutionnelles, juridiques et politiques

Question du lien entre la décision, la question culturelle et l'ESS ?

La décision est-elle l'entrée transdisciplinaire ?

Rationalité procédurale : on retrouve cette thématique dans la rhétorique participative, partenariale, la « gouvernance »...très en vogue aussi dans l'ESS

Démocratie participative = procédurale : la question importante n'est plus *qui* décide, mais *comment* c'est décidé (instruments).

- importance donc de la procédure
- le problème c'est quand cette rhétorique n'est plus là que pour justifier l'aspect participatif
- on finit alors par ne plus analyser et prendre en compte le rapport à la décision c'est-à-dire qui a finalement décidé et qu'est-ce qui a été décidé ?

FP : souligne l'importance de la méthode aussi dans le droit (exemple des licenciements : accords de méthode, négociation des procédures)

MN : une des questions qui pourrait rassembler les membres du réseau pourrait peut-être celle de la spécificité de l'économie sociale et solidaire : spécificités des modes de décision ? spécificités du profil des acteurs ? importance du public cible ? etc. Sachant qu'il s'agirait de questionner aussi cette spécificité : le champ de l'ESS est-il si spécifique que cela ?

La séance est levée vers 17h15.

Prochaine réunion du RESSAP le vendredi 30/1 prochain, en salle des thèses : intervention de Magali Nonjon, sur le thème « *Le marché du conseil privé auprès des collectivités territoriales* ».

Pour le comité de pilotage

Guillaume MARREL